



# ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT TOUSSAINT 2024



Avec le soutien de la CAF

Pour les enfants scolarisés de 3 à 11 ans révolus

**Du lundi 21 octobre 2024 au vendredi 25 octobre 2024**

**THEME : HALLOWEEN**

**FORFAIT A LA SEMAINE DE 5 JOURS**

	Du lundi 26 février 2024 au vendredi 1 mars 2024	
	SANS REPAS	AVEC REPAS
Enfants de VERTON	40 €	60 €
Enfants non résidents Verton	62 €	87 €
Accueil échelonné / Départ progressif	1 € 20 par temps de garderie pour les vertonnois 1 € 50 par temps de garderie pour les non-résidents Verton	

La pratique d'une tarification modulée est proposée comme suit :

- 10% de réduction à partir du 2<sup>ème</sup> enfant vertonnois sur sa part à charge.
- 10% de réduction pour les personnes dont le quotient familial est inférieur ou égal à 617, sur sa part à charge et sur présentation du justificatif 2024.
- Les aides aux temps libres 2024, sous réserve de produire l'imprimé de notification.

#### Accueil :

Journée avec repas : de 9h00 à 17h00

Journée sans repas : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

#### Accueil échelonné

Le matin : de 7h45 à 8h55

#### Départ progressif

Le soir : de 17h05 à 18h15

**Le programme des activités sera donné vers  
le 14 octobre 2024.**

**Le paiement de la garderie  
s'effectuera à la facture après  
l'accueil de loisirs**

Les dossiers pour les vertonnois seront à déposer en mairie à l'accueil

**Le lundi 30 septembre 2024 et mardi 01 octobre 2024 de 8H à 12H et 14H à 17H30**

Concernant une première inscription merci de contacter Mr Jean-Christophe DEMAREY au 06 79 12 69 16.

Pour les personnes extérieures téléphoner à Mr Demarey à partir du vendredi 4 octobre 2024 pour voir si des places sont éventuellement disponibles.

**Renseignements Mr DEMAREY Jean-Christophe**  
Tél.: 06 79 12 69 16 ou par mail [clsh.verton@orange.fr](mailto:clsh.verton@orange.fr)